



Déclaration liminaire de la FSU CDEN du 8 octobre 2019

Nous rentrons en musique, nous affichons des symboles républicains au fond de nos classes, nous nous félicitons d'une rentrée 2019 réussie et nous décidons dans le silence de l'institution. Le geste désespéré de notre collègue, Christine Renon, geste éclairé par la lettre courageuse dont elle a accompagné son acte, fait voler les boniments et nous met tous face à une réalité que certains voudraient faire oublier : les conditions de travail des personnels de l'Education Nationale se sont tellement dégradées pour les agents que leur mission perd sens. Pourtant, il est actuellement question de remettre en cause les CHSCT..

A l'heure de l'Ecole de la Confiance, non, nous ne nous sentons pas soutenus. Pire, on s'aperçoit que les leçons sur le management désastreux mises en place par Orange il y a quelques années n'ont servi à rien. Doit-on en arriver à de nouveaux procès pour faire reculer le mépris institutionnel ?

Une rentrée réussie nous dit-on. Nous répliquons : promesse non tenue !

Dans le premier degré, la place de l'enseignant concepteur et le professionnalisme enseignant sont progressivement niés par chacune des circulaires et injonctions qui pleuvent. Elles font, rentrée après rentrée, une part de plus en plus large à une « pédagogie officielle » imposée par le ministère, remettant en cause la liberté pédagogique et ne permettant aucunement de s'adapter aux difficultés des élèves qui ne peuvent pourtant pas avancer tous au même rythme.

Dans les collèges, la tâche des professeurs principaux s'alourdit en raison des menaces qui pèsent sur les psy-EN et la fermeture des CIO. On constate une réticence de plus en plus grande chez les collègues à assumer cette fonction. Dans certains établissements, les effectifs par classe restent trop importants.

Les lycéens et leurs enseignants endurent déjà le chaos engendré par la réforme du lycée : destruction du groupe classe, destruction des équipes pédagogiques, le tout pour une organisation nouvelle qui complique considérablement les services sans servir l'égalité des chances.

Dans l'ensemble des établissements, nos vies scolaires sont en déficit d'assistants d'éducation et de CPE : la conséquence est un travail accru chez ces personnels et donc une augmentation du stress et de toutes les maladies liées à cet état. Qu'attend-on pour créer une véritable médecine du travail dans notre ministère en faveur de tous les personnels ?

Quant à la rentrée inclusive promise par le ministre, nous sommes très loin du succès annoncé. Les PIALs se mettent laborieusement en place. Outil de gestion destiné à gérer le moyen humain que sont les AESH, le PIAL ne parvient pas à convaincre qu'il est au service des élèves en situation de

handicap. Une conséquence directe de sa création a été la réduction drastique du nombre de notifications individuelles ainsi que la réduction du volume horaire de cette aide. Avait été promis par exemple que les notifications individuelles pour les élèves TSA ne seraient pas touchées. Elles ne sont plus que de 12h, avec cette justification éloquente : si l'enfant a besoin de plus, il n'a pas sa place en classe ordinaire. Quant aux notifications d'aide mutualisée, elles ne mentionnent bien souvent plus de volume horaire. Est-ce vraiment en faveur de l'élève ? Ajoutons à cela que les chefs d'établissement paraissent démunis face à ce nouveau dispositif qu'est le PIAL, que les coordonnateurs ne sont pas encore trouvés, qu'il n'existe toujours pas de textes réglementaires encadrant son fonctionnement...

Les autres dispositifs à destination des élèves BEP ne sont guère mieux lotis : les UPE2A sont à chaque fin d'année de plus en plus engorgées, dépassant à l'occasion les 30 élèves inscrits.

Nos collègues AESH affrontent encore une fois une rentrée très difficile, et ce malgré les annonces ministérielles de juin dernier : les contrats sont signés dans l'urgence (quand on ne demande pas dans certains départements aux collègues de commencer leur mission avant même la signature de leur contrat), les quotités de service ont été définies sans concertation avec les collègues, et souvent revues à la baisse, plaçant les agents dans des situations très difficiles. A cela s'ajoute l'interprétation très personnelle de la circulaire de gestion du 5 juin sur le temps de travail des AESH. Une incompréhension sur la mention des 41 semaines pousse des chefs d'établissement à exercer une pression insupportable sur les agents pour les amener à travailler pendant les vacances, pression exprimée dans des termes méprisants. Nous sommes bien loin de la reconnaissance, annoncée dans les circulaire, des AESH comme membres à part entière des équipes éducatives. Nous demandons respect et considération pour tous.

Enfin, il nous paraît hasardeux de parler de rentrée réussie quand une précarisation sans précédent se dessine pour les personnels de l'Education Nationale à travers le projet de réforme des retraites. Cette réforme va acter si elle aboutit une baisse inédite des pensions, baisse particulièrement sévère pour les professeurs des 1ers et 2nds degrés. Dans le même temps, les annonces approximatives sur une revalorisation salariale de 300 euros viennent amoindrir encore davantage la confiance des enseignants.

La FSU demande pour les agents une revalorisation salariale, le maintien du système actuel de retraite et le renforcement des missions des CHSCT et le maintien de ces instances !

La FSU demande pour les élèves que le gouvernement renonce aux suppressions de postes encore annoncées cette année et que soient débloqués les moyens nécessaires à l'accueil de tous les élèves, quelles que que soient leur origine ou leur fragilité.

Jérôme Motard
Co-secrétaire départemental de la FSU 19